



Conseil de sécurité

Distr.
GENERALE

UN LIBRARY

APR 4 1983

S/15665
31 mars 1983
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

~~UN/SA COLLECTION~~

RAPPORT DU SECRETAIRE GENERAL CONCERNANT LES POUVOIRS DU REPRESENTANT
SUPPLEANT DE LA CHINE AU CONSEIL DE SECURITE

Conformément à l'article 15 du règlement intérieur provisoire du Conseil de sécurité, le Secrétaire général annonce qu'il a reçu du Représentant permanent de la Chine auprès de l'Organisation des Nations Unies une lettre, datée du 28 mars 1983, indiquant que M. Chin Yung-tsien a été nommé représentant suppléant de la Chine au Conseil de sécurité.

De l'avis du Secrétaire général, cette lettre constitue des pouvoirs provisoires suffisants.
